



Mairie De Chitry
Yonne (89)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 11 Janvier 2021

Date de convocation : Mardi 5 Janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

L'an deux mil vingt et un, le onze janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Christian BOULEY, Maire.

Etaient présents : Monsieur Christian BOULEY, Madame Elodie CHALMEAU, Madame Vanina CHALMEAU, Madame Sylvie DUMESNIL, Monsieur Joël DURIF, Monsieur Nicolas DURVILLE, Monsieur Vincent FABRICI, Monsieur Dominique FAULCONNIER, Monsieur Thibaut GIRAUDON, Monsieur Fabrice JACQUOT et Monsieur Sylvain VOCORET.

Secrétaire de séance : Madame Vanina CHALMEAU

Adoption du Compte-rendu de la séance du lundi 14 décembre 2020	Page 1
Frais RPI facturés à Saint-Bris-Le-Vineux	Page 2
Frais RPI à régler par la commune de Chitry	Page 2
Modification du montant du devis concernant le matériel informatique pour les enseignants	Page 2
Choix du devis pour le matériel informatique pour les élèves	Page 2
Annulation de la délibération n°2020_42 du 14 décembre 2020 concernant l'arrêt du Plan local d'urbanisme	Page 2
Motion de défense des urgences et secours refusant la suppression du « Centre 15 » du Samu de l'Yonne	Page 2
Questions diverses et informations du Maire	Page 3

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et fait part des documents déposés sur la table.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

L'ensemble des membres du conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2020.

FRAIS RPI 2019 FACTURÉS À SAINT-BRIS-LE-VINEUX

Les frais RPI s'élèvent à 34 217 €.

Sachant que Saint-Bris-Le-Vineux prend en charge 75% des dépenses, les frais facturés s'élèvent à 25 663.22 €.

FRAIS RPI 2019 À RÉGLER PAR LA COMMUNE DE CHITRY

La participation de la commune de Chitry s'élève à 24 716 €. Le détail des sommes énoncées sera demandé à la commune de Saint-Bris-Le-Vineux.

MODIFICATION DU MONTANT DU DEVIS CONCERNANT LE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES ENSEIGNANTS

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil de la modification du montant du devis qui passe de 2 028 € H.T à 2 155 € H.T.

L'ensemble du conseil municipal adopte à l'unanimité cette modification.

CHOIX DU DEVIS POUR LE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES ÉLÈVES

Concernant le choix pour le matériel informatique pour les élèves, l'entreprise choisie sera la même que pour le matériel des enseignants, à savoir, l'entreprise SG2I. 2 ordinateurs par classe seront commandés pour un montant de 3 607 € H.T. Les devis de l'entreprise SG2I seront prochainement signés.

ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2020_42 DU 14 DÉCEMBRE 2020 CONCERNANT L'ARRÊT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'ensemble des membres du conseil municipal vote à l'unanimité l'annulation de la délibération n°2020_42 du 14 décembre 2020.

Une réunion de présentation est prévue le mardi 12 janvier 2021 avec la communauté de l'auxerrois, le bureau d'étude et les membres du conseil municipal.

MOTION DE DÉFENSE DES URGENCES ET SECOURS REFUSANT LA SUPPRESSION DU « CENTRE 15 » DU SAMU DE L'YONNE

L'ensemble des membres du conseil soutient le maintien des urgences et secours dans l'Yonne.

- Un membre du conseil propose de décorer davantage les sapins de Noël dans les rues de la commune.
- La commission communication présente à l'ensemble du conseil une première ébauche du futur site internet de la commune et répond aux interrogations du conseil. Concernant la mise en page des comptes-rendus de conseils municipaux il serait judicieux d'utiliser la signature électronique avec le tampon afin de faciliter l'insertion en PDF sur le site internet.
- Des tests vont être faits dans la Grande Rue afin de tester 2 chicanes. Des panneaux vont être prêtés à cet effet dès la semaine prochaine.
- Les membres du conseil étudieront très prochainement l'installation d'un abri bus ainsi qu'un haut-vent vers les toilettes publiques.
- Pour les prochaines élections, la commune devra se doter de 4 isoaloirs. De ce fait 2 nouveaux isoaloirs vont être achetés.
- La commune souhaite investir dans une nouvelle tondeuse.
- Un chiffrage devra être fait pour les frais d'étude pour l'enfouissement des réseaux.
- Une réunion avec les viticulteurs, la DDT, la communauté de l'auxerrois, la Mairie, l'agence de l'eau et la chambre d'agriculture sera prochainement programmée en vue de la mise aux normes des exploitations en vue de l'assainissement.

Le Présent compte-rendu a été relu et approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

*** Prochaine réunion de Conseil Municipal le 22 Février 2021 à 19 H 00**

La séance est levée à 21 H 40

Le Maire,
Christian BOULEY

